

SCIC SA Nouveau Monastère

SA à capital variable

54, place de l'Église-Temple, Le Village, 26150 SAINTE-CROIX

530 053 495 RCS de Romans

RAPPORT DE GESTION du CONSEIL D'ADMINISTRATION EXERCICE 2019

Présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 octobre 2020

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale afin que, conformément aux dispositions légales et réglementaires ainsi qu'à l'article 24.2.2 des statuts, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et vous rendre compte de l'activité de notre société pendant ledit exercice.

M. Sachet du cabinet COMPTAJEF, commissaire aux comptes vous donnera par ailleurs lecture de ses rapports.

Pour votre information, il a été tenu à votre disposition tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe,
- le texte des résolutions soumises à votre approbation,
- les rapports du Commissaire aux comptes,

Nous vous précisons que le cabinet **GRAVIR CONSEIL** a été missionné pour réaliser les états comptables de l'année écoulée.

I. Sociétariat

1. Evolution

Treize personnes physiques ou morales ont souscrit au capital de l'entreprise depuis l'assemblée générale du 27 avril 2019. Nous sommes **121 sociétaires** à ce jour qui se répartissent comme suit :

18 dans le collège acteurs du lieu, 21 dans le collège partenaires économiques et 83 partenaires de soutien.

Nous tenons à votre disposition la liste complète par collège sur demande ou en ligne à l'adresse suivante : www.le-monastere.org/scic-nouveau-monastere/societaires/

A tout moment vous pouvez souscrire de nouvelles parts au capital à l'aide du bulletin de souscription joint ou téléchargeable en ligne à l'adresse :

<http://www.le-monastere.org/wp-content/uploads/2016/05/Bulletin-souscription-SCIC-Nouveau-Monastere.pdf>

2. Montant du capital détenu au 25 avril 2020 : **55 100 € (dont réabondement récent de 5 300€), soit 9 600 euros depuis l'Assemblée Générale de 2019. Nous avons accueilli 14 nouveaux sociétaires** et nous avons reçu une demande anticipée de remboursement de parts.
3. **Fin 2019, 22 porteurs avaient souscrit pour 11 600 euros de titres participatifs.**

II. Exposé de la marche de la société et des évènements marquants qui ont jalonné l'exercice

Globalement l'année 2019 a été marquée par une très bonne activité d'accueil (avril-décembre) d'environ **6000 nuitées**, la meilleure depuis toujours avec plus de 400 k€ de chiffre d'affaires (soit plus de 12% d'augmentation par rapport à l'année précédente jugée bonne): fidélisation de certains groupes, allongement de la durée de séjour et des effectifs plus nombreux (60-70 p.), et toujours une proportion de clientèle étrangère majoritaire en légère baisse. L'effet « réseau » (communautés, ESS, formations, écoles, etc.) a permis de diversifier la clientèle. Les demandes de séjours ont continué à augmenter.

La **boutique** a représenté un chiffre d'affaires de **29 829 € HT** avec un plébiscite particulier pour les produits à base de plantes (eaux florales, macéras, tisanes), les confitures, miel, biscuits et la traditionnelle Clairette de Die.

Parmi les charges d'exploitation, les achats de matières premières ont été maîtrisées avec une augmentation de 9,3% (alors que le Chiffre d'affaires a augmenté de 12%), grâce à prix de journée suivi et **12 250 repas servis** en augmentation de 5,6% par rapport à 2018.

Ceci ayant permis de dégager une **marge brute intéressante de 325 222€.**

Pour assurer cet accueil, la SCIC s'est appuyée sur ses **ressources humaines** déjà existantes (pilotage, travaux, communication, financement) mais aussi nouvelles puisque la moitié de l'équipe de fonctionnement a été recrutée en avril-mai.

La gestion des contrats a été complexe avec plusieurs fins de contrats et 5 démarrages, deux départs (retraite et rupture conventionnelle), des **aides de l'Etat stoppées net avec un transfert de charges diminué de près de 19 k€** (arrêt contrats en CUI), ajouté à **l'arrêt du CICE de plus de 9 k€** (crédit d'impôt entreprise), et fin de contrats pouvant bénéficier de la loi Fillon.

Les salaires bruts ont augmenté de 5% soit 10 k€ sur l'année (augmentation du temps de travail de 0,5 ETP).

Parallèlement **les charges sociales** ont augmenté de 6 k€ soit près de 10%.

Parmi les **charges externes**, la majorité des charges ont connu une stabilité sauf une légère augmentation des énergies.

L'augmentation générale de 17% constatée sur le compte de résultat est liée notamment aux charges du Festival des Ephémères (dans le compte sous-traitance : les contrats avec les compagnies des Ephémères, location de chapiteau, communication événementielle, Sacem, etc.) compensées par le produit de la billetterie et de la buvette (intégré au chiffre d'affaires).

Une **production immobilisée** de 17 410 € a été constatée en 2019 correspondant aux repas des bénévoles et salariés durant la période de travaux ainsi que l'hébergement des bénévoles à titre gratuit.

La SCIC, dans sa vocation de convergence vers un **intérêt collectif, a continué à être apporteuse d'affaires pour les gîtes et chambres d'hôtes du village, hébergements de Die : 460 nuitées** évaluées, pour les prestataires d'activités de loisirs, acteurs autour des plantes, fournisseurs.... environ **600 k€ sur le territoire** (achats, prestations, etc.).

Les deux intersaisons ont connu leur lot de **travaux** d'accessibilité obligatoire (salle de bain complète et chambre), d'isolation, de maintenance et la création d'une nouvelle salle d'activité valorisant un très bel espace de cave et permettant de répondre au besoin de la clientèle.

La dotation aux amortissements cumulant l'amortissement des 2 précédentes années de travaux structurels

SCIC SA Nouveau Monastère à capital variable

Siège social : Le Village, 26150 SAINTE-CROIX – 04 75 21 22 06 – contact@le-monastere.org

N° Siret 530 053 495 RCS de Romans

plus celui de 2019 a en conséquence augmenté (près de 39%). Elle a représenté 27 615 euros en 2019.

A notre grand désarroi, l'activité n'a pas pu absorber l'augmentation des charges sociales dues à l'arrêt en cours de dispositif des aides sur les contrats, d'où une année déficitaire de 15 k€.

EQUIPE

L'équipe de **10 personnes** (8,21 équivalents temps plein), a assuré un accueil de qualité avec une **satisfaction croissante de la clientèle** (cf livre d'or).

Plusieurs salariés ont bénéficié de formations interne et externe : gestion des stocks et de l'économat, logiciel de gestion, gestion administrative et comptable, le fonctionnement d'une SCIC.

Un **suivi des salariés, du fonctionnement et des missions**, a été organisé par Frédéric, directeur et Alain, coordinateur, avec des réunions d'équipe complète/d'équipe thématique hebdomadaires et des rendez-vous individuels.

LES MOUVEMENTS AU SEIN DE L'EQUIPE DE FONCTIONNEMENT ET DE PILOTAGE

Zohra El Hayani a poursuivi les rênes en cuisine avec un poste à temps plein aux côtés de Mikaël Chopart. Elle s'est formée à l'économat et la gestion des stocks. La fin du bénéfice de contrat aidé annoncé par l'Etat, a amené la SCIC à assumer son poste à 100%.

Mikaël Chopart, qui avait réalisé les 3 mois 1/2 de fin de saison 2018 en cuisine, est revenu en binôme avec Zohra en 2019 d'avril à novembre 2019.

Viviane Lantheaume : en contrat en CDI à temps plein depuis mars 2017 comme responsable de l'économat et des commandes, la gestion de la boutique, l'accueil physique et téléphonique, l'administratif (lien avec la comptabilité) et un appui au commercial, a quitté la SCIC en octobre 2019. Nous lui souhaitons bon vent !

Nicolas Bouchereau : à la fin de son CDD à l'année comme agent polyvalent, avec maintenance du bâti, en avril 2019, il n'a pas souhaité renouveler son contrat pour créer sa propre activité de travaux.

En janvier, fin de contrat de **Maud Syssoïeff**, qui travaillait comme employée polyvalente.

Catherine Meunier, employée polyvalente depuis 5 ans a terminé son contrat en avril 2019 pour un départ en retraite « musical ».

Après un travail de réflexion interne quant à une organisation plus équilibrée face à l'augmentation de la fréquentation et au départ de 3 personnes, un **recrutement de 4 nouveaux agents polyvalents** a été mené. Ainsi **Fatima Latin** (relais cuisine), **Claudio Persa** (relais cuisine), **Philippe Méret** et **Eric Nagels** (spécialité nuits petits déjeuners) ont rejoint l'équipe **en mai 2019**.

En juin 2019, **Maxime Berchoux** est venu remplacer Eric qui ne pouvait rester pour raison de santé.

Renouvellement du contrat annuel de **Monika Kaldschmidt**, avec une fin plus tôt que prévu en novembre 2019 suite à la coupure de l'aide de l'Etat sur son contrat.

Passage du contrat de **Caroline Ligouy** de CDD en CDI en mars 2019 à temps partiel comme chargée de projet en parallèle de son mandat de présidente, confirmant le souhait du Conseil d'Administration de poursuivre la mise en œuvre du projet.

Poursuite des contrats CDI de **Frédéric Sauvage**, Directeur et **Alain Guillet**, chargé du bâti et de la coordination de l'équipe.

Litige en cours avec Mr **Jean-Marie Merlevede**. Suite à son licenciement en date du 30/09/2017, M. Merlevede a saisi le conseil des Prud'hommes. En première instance Mr Merlevede n'a pas eu gain de cause. Ce dernier a décidé de faire appel de la décision.

Zoom sur la question des Contrat aidés

Suite à l'interpellation de la DIRECCTE début 2019, nous avons répondu à sa demande de justificatifs de l'accompagnement, la formation des personnes, condition pour bénéficier d'aides de l'Etat pour certains postes, ce que nous avons fait jusque-là auprès de Pôle Emploi Crest qui nous accompagne depuis toujours.

Malgré l'accord de la DIRECCTE de poursuivre son aide sur 3 contrats en début d'année, le dispositif a été gelé au niveau national. Nous avons rencontré la nouvelle **sous-préfète** fin 2019 dans l'idée d'obtenir gain de cause sans succès.

LA CUISINE/LES REPAS

La **prestation de repas** auprès des hôtes accueillis a une part très importante dans l'offre d'accueil et constitue l'un des **points forts** de l'Ancien Monastère. **12 250 repas** ont été servis en 2019. Elle fait l'objet d'une gestion fine des commandes et du prix journée (évalué à 10,50€ jour, repas et petit-déjeuner).

Elle est réfléchi dans un souci de **démarche qualité** tout autant dans le choix des producteurs pour leur proximité, la relation entretenue et la qualité de leurs produits, que dans l'élaboration des menus, la prise en compte des régimes particuliers, et l'adaptation à la demande (ex. : formule pique-nique).

Les repas sont proposés dans une ambiance de table familiale et avec une « **bienveillance culinaire** » : soin, créativité des plats, plantes et fleurs du jardin.

LA BOUTIQUE

La **boutique** a représenté un chiffre d'affaires de **29 829€ HT, 1300 transactions et 9000 articles vendus** avec une moyenne de 25,17€ par transaction. Les produits les plus vendus sont les macéras et eaux florales, les confitures et miel, la Clairette de Die et les vins locaux, les tisanes, biscuits et nougats. Le terminal de carte bleue investi a permis de réaliser un tiers des ventes.

Nouvelles références à la boutique : lancement des produits des Fleurs de May (crustillants, préparation vin du soleil, bonbons), nouveaux produits : huile de noix de La Bâtie à Montlaur, chocolats de chez Frigoulette, et poursuite des sorbets paysans avec de nouveaux parfums, gamme élargie pour Papilles sauvages (ails des ours), et toujours les huiles essentielles, savons, tisanes, miels, confitures....

JARDIN

Les espaces de parc et le jardin ethnobotanique ont été entretenus grâce à Lise-May Viment, sociétaire, avec laquelle la SCIC a conventionné, des wwoofeurs (temps bénévole cadré par l'organisation wwoofinternational), des bénévoles, la salarié en charge de l'entretien des extérieurs, des chantiers de la commission jardins et la coordination du salarié Alain Guillet.

Le partenariat entre Lise-May Viment (micro-entreprise Les Fleurs de May) et la SCIC est basé sur des échanges réciproques : 400 heures sont consacrées par Lise-May pour la coordination et la participation à la valorisation et l'entretien du jardin botanique.

Elle organise des visites guidées et des ateliers autour des plantes pour le grand public et auprès des groupes clients du Monastère. La SCIC lui apporte l'accès au jardin, un espace d'atelier aménagé dans les caves, un espace de terrain pour son labo. Elle lui fait bénéficier de son réseau, de son relais de communication et d'un accompagnement pour le développement de son activité. *La convention est disponible sur demande.*

Particularité 2019 : **Thierry Boutet** s'est engagé en woofing sur l'ensemble de la saison. Une chance pour la SCIC qui a bénéficié de sa participation continue aux travaux extérieurs du parc et des jardins.

Le **parcours forestier** a été amélioré grâce au concours de woofeurs (signalétique, débroussaillage).

Un **panneau d'information** comprenant un plan des espaces de parc ainsi qu'un **plan du jardin botanique** ont été installés en septembre 2019, contribuant ainsi à valoriser et protéger ces espaces, il invite les visiteurs à une contribution financière libre.

La **Commission jardin** constituée de bénévoles s'est réunie à plusieurs reprises et a participé à des aménagements et entretiens des jardins.

La SCIC a participé à l'événement national « **Rendez-vous aux jardins** » en juin 2019, avec une fréquentation d'une cinquantaine de personnes qui ont montré un grand intérêt pour les plantes. Une belle occasion d'échange.

COMMUNICATION

Le **site internet** www.le-monastere.org a enregistré plus de **11 484 visites** avec une durée moyenne de plus de 3 minutes. La page facebook est suivie par près de 1000 personnes.

Une **lettre d'information** saisonnière a été adressée à l'ensemble des sociétaires.

Un **portrait de la SCIC** et de son action de valorisation de la cour (travaux accessibilité, recyclage de l'eau) a été réalisé dans le cadre du programme de fonds européens.

Le **programme culturel** est diffusé dans toutes les bonnes adresses du Diois et du Val de Drôme, l'information des spectacles et expositions est relayée par le site www.diois-tourisme.com, le Journal du Diois, la feuille de Quint et sur ensembleici.fr, ainsi que par son partenaire RDWA.

Un effort particulier de **mailings** auprès de tous les associés, partenaires, clients, bénévoles a été mené afin de les informer sur les expositions, vernissages, spectacles et autres événements du Monastère.

La SCIC relaye également une **nouveauté 2019 réalisée et proposée par l'association « La Bande Sonore » : une balade sonore aux abords et dans les couloirs du Monastère** de Sainte-Croix – pour une écoute de 32 minutes.

Vincent et Yohann de **l'émission radiophonique « Les communs »** émise par RDWA sont venus interviewer des acteurs du lieu lors de l'AG 2019.

TEMPS FORTS

La SCIC a organisé le jour de l'AG en avril 2019 un **parcours déambulatoire à travers le Monastère** afin de présenter la transformation de différents espaces et découvrir/redécouvrir les coulisses de ce lieu patrimonial d'exception.

Elle a organisé son **traditionnel repas de fin de saison le 14 décembre 2019** en toute convivialité avec la participation d'une cinquantaine d'associés, salariés, amis de la SCIC.

ACTIVITES COMPLEMENTAIRES

Visites du patrimoine et présentation du projet

En 2019, sur demande d'associations intéressées par le **patrimoine**, d'Eductour sur la **Biovallée** ou de groupes sensibles à la **démarche coopérative** – pour certains de nationalités étrangères-, cinq **visites** personnalisées

axées sur la découverte du lieu et de son projet ont été organisées en interne. (Val de Consolation, scop hébergements, visite de groupes locaux, ...)

L'exposition sur les moines antonins et leur pharmacopée est un bon support accessible librement pour en savoir plus.

En septembre 2019, l'accueil lors des **journées du Patrimoine**, a été assuré par des bénévoles de la SCIC et de l'association Le Monastère de Sainte-Croix.

Une réflexion sur la **création d'un film documentaire sur la mémoire de l'Ancien Monastère** a été lancée avec **Vidéo Val de Drôme et son président, Jacques Mouriquand**. Yves Levin de la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de la Drôme et des associés motivés ont constitué un petit groupe de travail. Objectif : tournage en 2020.

Massages-bien-être

La **demande de massage** par les clientèles accueillies a été plus faible en 2019 qu'en 2018.

2 sociétaires partenaires, ayant conventionné avec la SCIC, **Fanny Mazure micro-entreprise et Lise May Viment des Fleurs de May**, ont assuré cette prestation en communiquant, aménageant conjointement leur espace et en se présentant à l'arrivée des groupes.

C'est le **groupe de travail « massage Bien-être »** émanant de la Commission Accueil d'acteurs économiques qui a réalisé le suivi des conventions.

La SCIC a décidé de **l'achat d'une table de massage**, mise à disposition des masseuses avec contrepartie.

Un travail de **structuration, développement et valorisation de la dimension « bien-être »** de la SCIC est en cours. Deux administratrices Clare Wesson et Renée Dusautoy ont rejoint le groupe de réflexion.

PROJET

Le **Conseil d'Administration** s'est réuni à 7 reprises pendant l'exercice 2019. Il a organisé également une réunion de travail pour rédiger une charte de fonctionnement entre membres du CA, et un accord sur les entrées et sorties d'un membre du CA.

Ces séances ont permis de mettre en commun les avancées liées au projet et de prendre les décisions nécessaires à l'orientation /de l'entreprise.

Comme contribution à sa dynamique coopérative la SCIC a poursuivi sa **démarche de partenariats et de réseaux**:

- renouvellement du partenariat avec l'**Office de Tourisme du Pays Diois**
- adhésion à l'**association des acteurs de la Biovallée**
- collaborations avec la SAS **ACOPREV**, Centrales Villageoises-production d'hydrogène sur la Vallée de Quint
- réflexion croisée avec **Dwatts, autre SCIC du territoire dédiée à la production d'énergie**
- poursuite du partenariat avec l'**entreprise LEGRAND**, qui a choisi l'Ancien Monastère comme bâtiment témoin national dans le cadre de son Pôle Recherche et Développement (infrastructures numériques).
- poursuite de la **mutualisation d'un outil de gestion interne** avec **Le Centre du Martouret et l'Association des Ecoles Laïques** de Die.
- poursuite de l'accueil de l'**école de Naturopathie Naturilys**, arrêté cependant fin 2019 (école en cours de reprise)
- poursuite d'une convention avec le **GRETA VIVA5 de Die** (section électricité)
- partage d'expériences, d'outils, avec des **hébergeurs touristiques SCIC et SCOP** de la Région, et le **comité des SCOP Drôme-Ardèche**
- carte des fournisseurs locaux** pour la boutique et la cuisine, développement de partenariats de vente à la boutique
- partenariat pour le **lancement des produits des Fleurs de May** en boutique
- visites et rencontres de fournisseurs de la SCIC par l'équipe**
- en mars 2019 formation par l'URSCOP sur les fondamentaux de la SCIC **destinée aux associés et salariés**, conjointe avec la **SCIC La Carline de Die**
- Réflexion sur un partenariat avec l'**Association des Jardins Nourriciers** qui soutient une activité d'agriculture vivrière et écologique sur la Vallée de Quint (dont Sainte-Croix) et Marignac.

SCIC SA Nouveau Monastère à capital variable

Siège social : Le Village, 26150 SAINTE-CROIX – 04 75 21 22 06 – contact@le-monastere.org

N° Siret 530 053 495 RCS de Romans

-La SCIC a apporté son soutien à l'événement la Dromoïse en communiquant via son support de promotion de l'événement.

Il est important de noter que la vie coopérative du lieu s'appuie sur la mobilisation de centaines d'heures de volontariat parmi la centaine d'associés amis de l'Ancien Monastère, qui se vivent comme un échange. Merci à tous !

ACTIONS CULTURELLES

La dynamique culturelle participe à l'objectif de la SCIC de faire de l'Ancien Monastère un lieu ouvert et vivant, et à l'image positive du lieu et du projet.

Programmation de spectacles et d'expositions : Un programme préparé et suivi par la Commission culture, bénévole et disponible. Elle a travaillé sur un contenu de qualité, 12 spectacles, 11 expositions, appréciés par près de 744 spectateurs et visiteurs. Avec un temps fort au cœur de l'été, le 16 août, concert « **La Création** » de Haydn : moment d'émotion pour les 200 spectateurs venus écouter les 140 choristes, musiciens et solistes.

Grand succès pour le **festival Les Ephémères** les 23, 24 et 25 septembre en co-production avec **l'école des arts du cirque Le Labo**, avec une journée consacrée aux scolaires en partenariat avec la **caisse locale du Crédit Agricole** : une météo radieuse, une quinzaine de compagnies ont présenté leurs créations devant un public familial enchanté. Un succès avec plus de 1000 entrées !, une forte participation bénévole, et un bilan financier équilibré.

Dans le cadre de son appartenance au réseau des lieux **d'accueil de résidences d'artistes**, plusieurs compagnies artistiques ont effectué leur résidence durant l'inter-saison.

Le **département de la Drôme** ainsi que le **Théâtre de Die** ont été partenaires sur une partie de ces accueils. Les compagnies Ascendances et Le paradoxe du singe savant ont d'ailleurs bénéficié d'une **subvention du département de la Drôme** dans le cadre de leur résidence artistique.

La SCIC a accueilli ses traditionnels **groupes en stages artistiques**, notamment les fidèles du Centre culturel flamand WISPER, sociétaire, et la danse africaine avec Sonia. Certains nous ont offert une présentation de leur travail à la fin de leur séjour, voire nous ont associés à leurs soirées.

Un certain nombre d'actions ont été lancées pour travailler à des passerelles : Rencontre avec le service culturel du département, réflexion sur les bases d'un partenariat avec le Théâtre de Die, et son nouveau directeur, bases d'un projet commun avec la compagnie de danse Hallet Egayan « un rameau sortira ».

TRAVAUX

Suite du programme Agenda Accessibilité et Sécurité Incendie :

Travaux de **création d'une salle de bain** au rez-de-chaussée avec douche-sanitaires en accessibilité Personnes à Mobilité Réduite et isolation sol et murs. **Entreprises Bernard Chetouteaud, Françoise Dumont et Romain Guittet, D'Home Travaux (Dominique Benin), Barbier Electricité.**

Intervention du **Greta Electricité** sur des câblages électriques. Cloisonnement des combles par **JBDépanne.**

Pour répondre au développement de l'activité : création d'une nouvelle salle d'animation.

Création d'une nouvelle salle d'animation dite salle de l'âne (parquet, lumières, enduits...) de 60 m². Les travaux de la cour pour assainir cet espace de caves conditionnaient son usage. Cette nouvelle offre de salle à la location permet de répondre à une demande de groupe d'une quarantaine de personnes, intermédiaire entre la salle parquet (60 personnes) et la salle en bois (20 personnes), et d'accueillir simultanément deux groupes. Travaux réalisés par **Alban Deligné**, charpentier et **Barbier Electricité**. Participation de bénévoles.

Audit énergétique et travaux qui en découlent

La **commission bâti** a poursuivi sa réflexion quant au remplacement des huisseries, gestion de la ventilation et isolation selon la stratégie énergétique décidée suite à l'audit énergétique du bâtiment de 2018.

Elle a étudié la piste de **fenêtres pariéto-dynamiques**, procédé novateur qui intègre un système de ventilation dans la fenêtre, et qui évite la mise en place d'une VMC double-flux techniquement compliquée et financièrement lourde.

Elle s'est rapprochée de l'entreprise **BADER**, située en Alsace, avec laquelle le Conseil d'Administration a conclu un accord pour être **entreprise pilote**. Une année de test a été souhaitée pour vérifier à l'usage in situ l'effectivité du procédé et l'intégration esthétique.

A noter : Le 23 octobre 2019, **visite d'inspection** au titre de la sécurité sanitaire des aliments par la DDPP 26. Rapport rendu le 5 novembre 2019, l'établissement n'a pas d'interdiction de fonctionner, il a été établi parmi les éléments ayant fait partis des constats plusieurs non conformités pour lesquelles il appartient à la SCIC d'apporter des actions correctives. La maîtrise des risques sanitaires est évaluée comme acceptable.

Une partie des actions préconisées ont fait l'objet **d'actions correctives** à l'intersaison : lancement de l'auto-contrôle, changement de revêtement de surfaces office et réserve, réorganisation des produits d'entretien par espaces différents, réfection de l'espace décartonnage, réflexion de réaménagement de la cuisine.

INVESTISSEMENTS

Plusieurs investissements ont été effectués par la SCIC en 2019 pour un montant total de **62 848€** dont 3 types d'investissements significatifs:

Investissements Développement activité	Aménagement d'une nouvelle d'animation (salle de l'âne)	18 538 € HT
Investissements liés aux obligations ERP (mises aux normes réglementaires)	Rénovation d'une salle de bain mise en accessibilité personne à mobilité réduite	29 786 € HT
	Poursuite programme de sécurité incendie	2 122€ HT
Investissements de fonctionnement/Amélioration du confort et des services	Amélioration des chambres, douches et sanitaires, plomberie, cuisine, office	6 942 € HT
Investissements divers	Autres améliorations, entretien et matériel	5 460€ HT

FINANCEMENT

La commission stratégie et développement a travaillé à l'élaboration du **plan de financement**.

Pour rappel, la **Région Auvergne-Rhône-Alpes** soutient l'ensemble du projet de rénovation de l'Ancien Monastère de la phase 1 (4 ans) avec une subvention de 50% sur les dépenses de travaux (plafonnée à 200 000 euros).

11 000 euros de **fonds européens LEADER** ont été versés en 2019 en contribution aux travaux de la cour (2017-2018).

On retrouve chaque année une **quote-part de cette subvention** dans les **produits exceptionnels** calculée sur la durée d'amortissement des travaux concernés (7 038 € en 2019).

La SCIC a également reçu des **dons** en soutien à son projet : 1065€ en 2019. Merci !

Dans le but de poursuivre le développement de la SCIC et de l'Ancien Monastère, une phase 2 d'investissements a été présentée à une **table ronde de financeurs régionaux le 5 février 2019** par Frédéric et Caroline, avec la participation de Michel Mouchbahani, de l'Association Le Monastère de Sainte-Croix.

Très bon accueil de ce projet et financeurs intéressés. Suivi des services tourisme de la Région et de la Drôme. Travail sur un dossier de demande d'aide auprès de l'Agence Nationale des Chèques-Vacances.

III. Exposé comparatif des postes du bilan et du compte de résultat de l'exercice avec ceux de l'exercice précédent

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 403 860 contre 360 039 € sur l'exercice précédent, soit une augmentation de plus de 12%. Sont intégrés 12 114€ de billetterie du festival des Ephémères.

Les achats de marchandises et de matières premières représentent un coût de 76 156 € contre 69 677€ sur l'exercice précédent, soit une augmentation de 9,3%.

Les charges, hors rémunération du personnel, se sont élevés à 108 975 € contre 92 295 € l'exercice précédent, soit +18%. Sont intégrés environ 16 500€ de charges liées aux Ephémères (cachets des artistes, logistique, communication, Sacem, etc.)

Les besoins en ressources humaines corrélés à l'augmentation de l'activité ont représenté 256 385 € cette année contre 232 168 € en 2018, soit + 10,4%. Le montant des aides à l'emploi est de 17 305 € cette année contre 36 353 € l'année précédente soit une diminution de 19 047 €. Ajouté à ceci un arrêt du crédit d'impôt octroyé précédemment aux entreprises (9 289€ en 2018) décidé au niveau national.

La **dotation aux amortissements** a représenté 27 615 € contre 19 915 € en 2018, en rapport avec les nouveaux investissements réalisés.

Après dotations aux amortissements et provisions réglementaires et justifiées, le **résultat d'exploitation** ressort à **-23 143 euros**.

Le **résultat exceptionnel** s'élève à 10 329 €. Le produit exceptionnel comprend 4 986 € de dons (mécènes du Festival des Ephémères et particuliers) et 7 038 € de quote-part de subvention régionale allouée pour la phase 1 du projet. Il est en augmentation de 36,6%.

Ainsi, après résultats financier et exceptionnel, le compte de résultat fait apparaître un **résultat net** déficitaire de -15 862 € (**+8 520 € en 2018**).

Vous trouverez le détail des comptes de l'activité et le bilan sur les documents ci-joints réalisés par GRAVIR CONSEILS « Plaquette comptable 31.12.2019 ».

IV. Confirmation d'affectation des résultats par l'Assemblée

Comme il n'y a pas d'excédent, le résultat est affecté en report à nouveau.

V. Evolution de la société depuis le 1er jour de l'exercice en cours et perspectives d'avenir

Il est évident qu'un certain nombre d'actions prévues ont été annulées en raison de la fermeture de l'établissement du 16 mars au 1^{er} juin 2020 due à la pandémie du Covid 19.

Pendant la durée du confinement et depuis, l'équipe de pilotage s'est concentrée à limiter l'impact de cette fermeture et de la crise par des mesures de gestion et de garder le lien avec ses clients, fournisseurs, associés, équipe de fonctionnement prévue, etc.

La réouverture de la structure a eu lieu début juillet 2020.

Réalisations opérées depuis début 2020 :

Hiver : Travaux de réalisation d'une **chambre complète pour Personnes à Mobilité Réduite** (23 598€ HT d'investissements). Des entreprises et artisans locaux sont intervenus pour ces travaux.

Mise en œuvre **d'actions correctives** selon les **préconisations** suite à la visite d'inspection de la DDPP du département :

lancement de l'auto-contrôle, changement de revêtement de surfaces office et réserve, réorganisation des produits d'entretien par espaces différents, réfection de l'espace décartonnage, réflexion de réaménagement de la cuisine.

Pendant le confinement : **Amélioration du confort et des services** : reprise de la majorité des portes de chambres intérieures ponçage/peinture. Isolation de la grande porte de l'accueil et installation d'étagères pour la boutique. Réalisation en bois de signalétiques des portes, porte-clés par Christian, bénévole. Reprise des chaises intérieures, etc.

Espaces extérieurs et jardins : aménagement d'escaliers extérieurs, tressages, plantation d'arbres fruitiers donnés par Pepin'Hier, etc. Accueil de woofeurs.

Actions entreprises :

Une **nouvelle programmation culturelle** pour la saison 2020 a été préparée par les bénévoles de la commission culture avec une diversité de propositions (théâtre, concert, exposition peintures, sculptures, festival...) pour une diversité de publics. Un document a été réalisé avec une sortie papier en février 2020. Pendant le confinement, des propositions de « **confineries** » ont été faites en ligne, et une chaîne youtube de la SCIC a été créée. Suite à la perturbation du programme liée au COVID19, une **version modifiée** a été préparée en juin 2020 avec une redistribution des plaquettes.

Signature de la convention de partenariat renouvelé avec **Lise-May Viment concernant la valorisation du jardin botanique** et la mise en place d'un laboratoire de transformation de plantes.

Après un bilan annuel, renouvellement de la convention massages avec **Lise-May Viment et Fanny Mazure**.

Test et formation au **logiciel de gestion** mutualisé avec les AEL et le Martouret : du contact prospect au suivi client en passant par les commandes fournisseurs et le planning de réservation.

Phase de **test de 5 fenêtres pariéto-dynamiques**. Commande et pose de ces fenêtres au printemps.

Démarche d'**analyse des missions et des besoins de la structure**, rédaction de fiches de postes et processus de **recrutements**.

Accueil de la **formation Aplomb** en partenariat : création d'un espace sanitaire et terrasse près de l'espace sous toile et divers travaux. Démarrage décalé à mai.

Equipe

4 salariés travaillent à l'année : Pilotage : Frédéric Sauvage, Caroline Ligouy, Alain Guillet (spécialité coordinateur travaux) et Zohra El Hayani (cuisine, suivi économat, stocks, conserves, participation maintenance en hors saison). Maxime Berchoux a participé à des travaux de maintenance début 2020 en tant qu'artisan (surfaces office).

Recrutement d'une chargée de clientèle, **Maïa Souviron**. Arrivée le 16 mars 2020 et aussitôt au chômage partiel.

Les autres personnes prévues pour la saison n'ont pu être recrutées en mars et avril à cause de la fermeture administrative de l'établissement.

A suivre...

Perspectives

Valorisation de l'intérêt collectif et de l'utilité sociale de la SCIC

Mieux traduire la réalité coopérative et l'utilité sociale des actions de la SCIC sur nos documents officiels et dans notre communication afin d'être mieux connus et reconnus par les autorités et les financeurs.

C'est ce que les administrateurs de la SCIC ont entrepris suite à l'AG 2019.

Cela a conduit à l'organisation d'un temps fort le **18 janvier 2020** : avec la participation d'une trentaine d'associés et salariés de la SCIC. Un rapport complet de cette journée est disponible sur demande.

Une des propositions du Conseil d'Administration est de **renouveler nos statuts** pour les ajuster à la situation de l'entreprise 5 ans après sa création, d'où la convocation à une AGE.

Préparation de la phase 2 du projet avec un plan de financement dédié :

Travail d'**évaluation des investissements** à réaliser qui concernent l'approche énergétique (commission bâti) et l'adaptation d'espaces au développement de l'activité (agrandissement de la cuisine, projet d'aménagement de l'accueil, des bureaux...).

Il est évident que la préoccupation de l'équilibre économique de la structure va occuper nos journées futures. Un état des lieux sera présenté en Assemblée Générale.

BAIL

Les **travaux de rénovation** réalisés ces trois dernières années concourent grandement à la valorisation du lieu. L'énergie déployée, le volume des investissements et certains à engager sur la durée, l'implication de plus en plus de sociétaires, et les questions des financeurs nous amènent à **réinterroger la durée du bail** contracté entre la SCIC et l'Association Le Monastère de Sainte-Croix.

Le destin des deux structures est lié. La SCIC et ses différentes activités est partie pour durer.

Les préoccupations et engagements doivent être partagés pour envisager la poursuite d'un projet durable.

Deux étapes coordonnées par la commission stratégie ont été réalisées :

Des échanges de courriers avec L'Association Le Monastère de Sainte-Croix sur le sujet, avec une demande de rencontre de l'association avant l'AG. Les négociations suivent leur cours quant à un prolongement du bail jusqu'en 2050. Des rencontres avec le notaire et avec la sous-préfète de Die ont également eu lieu.

VI. Intérêts au capital versés au cours des trois derniers exercices

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous informons n'avoir distribué, au titre des trois derniers exercices, aucun dividende.

VII. Rapport sur l'activité des filiales

Notre société ne possède aucune participation représentant plus du vingtième du capital social d'une autre entreprise.

VIII. Evolution de la composition du Conseil d'Administration et mandats à renouveler

Suite à l'AG 2019 : L'ensemble des mandats à renouveler l'ont été et le CA a accueilli Clare Wesson, Etienne Zahnd, Claude Chosson, Francine Bellier et Jean-Luc Printemps. Soit 18 membres, nombre maximum prévu par les statuts.

Mandats à renouveler en 2020 :

Nadine Monge,

Jean-Jacques Magnan,

Frédéric Sauvage,

Hervé Baussanne, qui souhaite se retirer

Renée Dusautoy qui souhaite se retirer

Retrait de Catherine Meunier

Sylvie Poncet a demandé à se retirer

4 mandats seront donc vacants et le **Conseil d'Administration appelle d'autres candidats à le rejoindre**. A cet effet, vous trouverez ci-joint un bulletin de candidature à remplir.

2 candidatures ont été enregistrées : Lyliane Orand et Dominique Zahnd

Nous souhaitons que ce rapport complet emporte votre approbation et que vous voudrez bien donner au Conseil quitus de sa gestion pour l'exercice sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Le Conseil d'Administration.